

Prix d'excellence de la bonne administration 2017

Document relatif à l'événement - 14/10/2016 - **Ville** Bruxelles - **Pays** Belgique - **Date** 30/03/2017

European Ombudsman "Award for Good Administration" 2017

- [Nominations for the European Ombudsman "Award for Good Administration" \[Lien\]](#)
-
- [European Ombudsman Award for Good Administration 2017 - Winners and shortlisted nominations \[Lien\]](#)

Live streaming

Règlement du concours

Contexte

La Médiatrice européenne traite des plaintes pour mauvaise administration au sein des institutions, agences et organismes de l'UE et mène des enquêtes de propre initiative. L'objectif principal de son travail est d'améliorer la qualité de l'administration de l'UE dans l'intérêt du grand public. Cela devrait ainsi renforcer la confiance du citoyen en l'Union européenne et favoriser son implication.



La Médiatrice et son personnel sont témoins au quotidien de cas d'administration exemplaire de la part de fonctionnaires qui font preuve d'engagement et de professionnalisme, un travail au profit des citoyens qui reste bien souvent dans l'ombre, en raison de l'éloignement, entre autres géographique, qui existe entre de nombreux citoyens de l'UE et l'administration. La Médiatrice est également consciente du fait que les bonnes pratiques ne sont pas toujours partagées entre collègues au sein de cette vaste administration de l'UE.

Dans le cadre de sa mission globale qui vise à améliorer l'administration publique et à combler le fossé avec les citoyens européens, la Médiatrice lance une initiative pilote pour récompenser des exemples de travaux remarquables et pour les porter à l'attention du public. De surcroît, son ambition est de promouvoir les bonnes pratiques administratives en présentant ces exemples de travaux aux fonctionnaires dans chaque institution, agence et organisme. Elle tient tout particulièrement à récompenser les initiatives, les projets et tous types de travaux qui ont un impact positif de façon visible et directe sur la vie des citoyens de l'UE et d'autres personnes ou groupes de personnes, qui peuvent bénéficier de l'aide de l'UE.

Inscription

- Le prix d'excellence de la bonne administration peut être décerné aux membres des institutions de l'Union européenne (fonctionnaires, agents temporaires, agents contractuels) de n'importe quelle institution, agence ou organisme de l'UE (à l'exception du bureau du Médiateur européen). Le lauréat peut être un individu, une équipe au sein d'une unité ou une unité entière.
- L'appel à candidature commence le 24 octobre et se termine le 31 janvier 2017 à 18 h 00.
- Les individus, équipes ou unités peuvent présenter leur propre candidature ou la candidature d'autres personnes faisant partie de leur institution, agence ou organisme. Les candidatures peuvent également être soumises par des organisations de la société civile, associations, entreprises, ONG ou citoyens qui n'appartiennent pas au cadre institutionnel.



- Les candidatures doivent être déposées en utilisant ce [formulaire \[Lien\]](#).
- Les candidatures peuvent être présentées sous différentes formes (texte écrit, vidéo, présentation PowerPoint).
- Les candidatures doivent être envoyées par courriel à cette adresse :
EOaward@ombudsman.europa.eu
- Un accusé réception sera envoyé dès que l'inscription sera réceptionnée.

Critères de sélection

D'une manière générale, les candidatures seront jugées sur le degré de principes fondamentaux de bonne administration qu'elles reflètent et notamment sur la culture de service et l'investissement apporté à l'amélioration de la vie des citoyens de l'UE, que ce soit pour toute la population ou pour un petit groupe. Les candidats peuvent, par exemple, démontrer qu'un cas correspond à un ou plusieurs des critères suivants :

- L'excellence dans l'innovation
- L'excellence dans le service au citoyen
- L'excellence dans la prestation de services axés sur le citoyen
- L'excellence dans la transformation (gestion du changement)
- L'excellence dans les communications
- L'excellence dans la politique linguistique
- L'excellence dans la durabilité
- L'excellence grâce à la collaboration
- L'excellence dans la vision et l'analyse
- L'excellence lors d'un événement à grande échelle
- L'excellence dans le recrutement
- L'excellence dans la transparence et l'administration éthique

Étant donné qu'il s'agit d'une initiative pilote, la Médiatrice ne peut pas être trop restrictive en matière de critères et la liste ci-dessus n'est donc pas exhaustive. Tout projet, petit ou grand, qui présente l'objectif d'améliorer l'expérience du citoyen avec l'administration de l'UE sera pris en compte en vue d'une récompense.

Évaluation

L'évaluation s'effectuera uniquement sur la base des informations fournies dans le dossier de candidature et des critères d'attribution.

Un comité consultatif établira une liste de présélection des meilleures candidatures.

Les lauréats seront sélectionnés par la Médiatrice européenne.

Le prix



Il y aura un prix global et une série de prix par catégorie.

La remise des prix aura lieu à Bruxelles.

Le prix n'aura pas de valeur monétaire mais il comprendra un certificat de reconnaissance d'excellence.

Données à caractère personnel

Toutes les données personnelles contenues dans la candidature sont traitées conformément au Règlement (CE) n° 45/2001 du Parlement européen et du Conseil (JO L8 du 12.01.2001, p. 1) sur la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires et à la libre circulation de ces données.

Publicité

Le bureau du Médiateur européen se réserve le droit de publier les candidatures et de faire de la publicité sur les lauréats et les finalistes du prix d'excellence de la bonne administration sur son site web, via les réseaux sociaux et par communiqué de presse.

Informations complémentaires

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Mme Gundi Gadesmann, chef de l'unité communication.

Courriel : gundi.gadesmann@ombudsman.europa.eu [Lien] Tél : +32 (0)2 2842609.

Liens utiles

- [Formulaire de candidature \(pdf\)](#) [Lien]
- [Communiqué de presse](#) [Lien]
- [Règlement du concours \(pdf\)](#) [Lien]